

Projet d'établissement

Collège Maurice de Broglie



DIAGNOSTIC PREPARATOIRE AU PROJET D'ETABLISSEMENT

I) Présentation générale de l'établissement

Le collège Maurice de Broglie est situé sur la commune du Chamblac (environ 370 habitants). La communauté de communes de Broglie est cependant l'interlocuteur privilégié pour les questions locales (transports scolaires notamment mais également animation socio-culturelle).

La commune de Broglie est le chef-lieu d'un canton du sud-ouest de l'Eure. Ce dernier est composé de 20 communes rurales (la densité moyenne est d'environ 27 habitants/km²). Il est limitrophe des départements de l'Orne et du Calvados.

La population est globalement sous diplômée en regard du département (72,4% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus avait un diplôme inférieur au niveau IV contre 66,2% pour l'Eure)

Inauguré en 1972, le collège Maurice de Broglie révèle désormais un bâti vétuste. Il convient cependant de noter les efforts notables réalisés pour son entretien.

II) Contexte scolaire

Effectifs et parcours des élèves

Les effectifs du collège sont relativement stables (compris entre 230 et 250 élèves). Les projections laissent entrevoir une légère hausse dans les années à venir (65 élèves en CM2 et 65 en CM1 dans les écoles de secteur). Si les parcours sont fluides (0 % de redoublant en 6^{ème} et 5^{ème} en 2012 et peu de passage en 3^{ème} préparatoire à la voie professionnelle), le retard à l'entrée en 6^{ème} touche plus d'1 élève sur 5 en 2012.

Taux de passage de 3ème en 2nde GT	2008	2009	2010	2011	2012
pour l'établissement	52,0	41,3	56,1	52,9	37,3
pour le département	52,0	53,3	53,5	54,1	54,4
pour l'académie	54,0	56,1	55,6	56,7	57,0
pour la France	56,2	58,0	58,4	59,4	60,3

En 2013-2014, plusieurs élèves en situation de handicap, suivis par la MDPH, sont scolarisés : 3 élèves autistes, un élève relevant d'ITEP, une élève relevant d'ULIS, un élève dont le diagnostic varie selon les médecins (hyperactivité ou schizophrénie), une élève diabétique et une élève atteinte de mucoviscidose. Quatre AVS interviennent auprès de ces élèves.

Les pathologies importantes d'une fraction non négligeable d'élève font l'objet d'une attention spécifique de l'ensemble des personnels. Le manque de médecin scolaire est cruellement ressenti lors de l'élaboration des PAI et des PPS. Les réponses pédagogiques et éducatives définies dans les projets personnalisés de scolarisation restent ainsi atomisées et leurs constructions mobilisent parfois très fortement les énergies de tous les acteurs.

Cette sensibilisation des personnels et l'expérience acquise dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap avait précédemment conduit à une réflexion sur la création d'un UPI. Finalisant cet axe de réflexion dans le cadre de l'individualisation des parcours, le Conseil pédagogique a émis en 2013 le souhait, entériné par le conseil d'administration, qu'un ULIS puisse être ouvert au collège Maurice de Broglie. Ce souhait n'a pas reçu de réponse des services académiques.

Evolution de la structure pédagogique

Les progressions, même minimales, des effectifs (autour de 60 par niveau) ont des répercussions importantes sur le E/D. Si ce ratio reste globalement relativement comparable d'une année sur l'autre, l'analyse de son évolution par niveau montre des différences importantes (30 en 5^{ème} en 2008 ; 29,5 en 3^{ème} en 2011 ; 28 en 6^{ème} en 2013 et 30 en 4^{ème} en 2013). Aucun niveau ne peut envisager de manière pérenne un E/D inférieur à 28.

La continuité d'une politique éducative s'en trouve interrogée, la nécessité d'alors affecter les moyens pour gérer l'hétérogénéité des élèves limite la marge de manœuvre de l'établissement pour développer d'autres axes de travail (notamment la construction d'une politique d'orientation à partir de la 5^{ème}).

Typologie du recrutement

Etendu sur une vingtaine de communes, le secteur de recrutement du collège de Broglie regroupe la population scolaire issue de quatre écoles primaires (Broglie, Montreuil l'Argillé, Grandcamp, la Chapelle Gauthier). Si la population est répartie sur une superficie importante, l'éloignement reste limité (moins de 10 kilomètres pour 90 % de la population scolaire). La quasi-totalité des élèves étant soumise au ramassage scolaire, 92 % des élèves sont demi-pensionnaires à la rentrée 2013.

Les élèves sont donc « captifs » ce qui a entraîné la mise en œuvre de réponses à dominante culturelle (théâtre, chorale, pratiques sportives, atelier d'arts plastiques, formation aux premiers secours, ...), notamment dans le cadre de l'accompagnement éducatif. Il convient de noter la forte implication des enseignants et des personnels Vie scolaire dans ce dispositif qui colore la politique éducative de l'établissement.

Les élèves sont majoritairement issus de PCS défavorisées. Il semble toutefois s'opérer un glissement de la catégorie D vers la catégorie C (cette dernière étant près de 10 points au-dessus de la moyenne départementale). Une autre caractéristique notable reste le faible nombre d'élèves issus des PCS (A).

Distribution par PCS regroupées - 2012-2013	Etab	Dépt	Aca	France
Cadres supérieurs et enseignants (A)	9,0	17,4	18,2	22,2
Cadres moyens (B)	13,7	13,5	13,8	12,6
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs (C)	31,0	23,2	22,4	26,8
Ouvriers et inactifs (D)	43,9	43,5	43,3	35,1
Non renseignée (N)	2,4	2,5	2,2	3,3

Ces caractéristiques, à relier au nombre important d'élèves boursiers (29,95 % en 2013 dont 62 % en taux 2 et 3) et au nombre d'élèves arrivant avec 1 à 2 ans de retard (21,9 % en 2012 contre 10,6 % dans l'académie), avaient conduit le précédent Directeur académique à caractériser le collège comme étant une « ZEP rurale » et en conséquence à accorder des moyens supplémentaires.

Cette politique ne semble pas actuellement avoir été reconduite.

Résultats

Les résultats des évaluations académiques en anglais font apparaître de très forts écarts par rapport à l'académie. Mis en relation avec le retard à l'entrée en 6^{ème}, ces résultats témoignent des difficultés scolaires rencontrées par de nombreux élèves à l'entrée au collège.

Évaluation Académique Anglais CM2 2013 (test collectif écrit)	Nb items	% réussite		
		Clg	Académie	Écart
Score global	15	61.3 %	83.3%	-22.0%
Compréhension de l'oral	6	65.7 %	83.3%	-17.6%
Compréhension de l'écrit	4	37.9 %	77.9%	-40.0%
Expression écrite	5	74.9 %	88.3%	-13.4%
Évaluation Académique Anglais 6ème 2013 (test individuel oral)	Nb items	% réussite		
		Clg	Académie	Écart
Score global (test oral)	29	52.0 %	69.1%	-17.1%
Production d'oral	15	47.7 %	65.7%	-18.0%
Interaction orale	9	47.9 %	71.4%	-23.5%
Lecture - Épellation	2	86.1 %	83.7%	2.4%
Phonologie	3	63.0 %	69.1%	-6.1%
Mobiliser des connaissances lexicales	7	63.0 %	80.7%	-17.7%
Mobiliser des connaissances syntaxiques	8	31.0 %	51.3%	-20.3%
Être capable de poser une question.	4	24.5 %	65.5%	-41.0%
Être capable de répondre à une question.	5	66.7 %	76.1%	-9.4%

La réussite au DNB en revanche reste depuis 2010 proche, voire supérieure, à celle du département (si l'on excepte l'année 2012 dont les élèves étaient pour 25 % d'entre eux arrivés en 6^{ème} avec 1 an de retard).

L'année 2013 a vu un taux de réussite supérieur à la moyenne départementale avec une valeur ajoutée de 1,76 %. Rappelons toutefois qu'établis sur des cohortes d'une soixantaine d'élève ces chiffres nécessitent d'être manipulés avec prudence.

Une analyse plus qualitative fait apparaître un pourcentage de 59,7 % d'élèves récompensés par une mention (dont 37,3 % par une mention bien ou très bien) et un écart de 5,9 % entre le taux de réussite global au DNB et celui des élèves issus de PCS défavorisées (7,6 % pour le département).

Si le différentiel entre les épreuves ponctuelles et la moyenne du contrôle continu existe, il s'est considérablement réduit et les résultats à l'épreuve ponctuelle sont désormais supérieurs à la moyenne académique.

	EP	CC	Différence
Français	11,46	11,10	-0,36
Mathématiques	9,56	11,48	1,92
Histoire géographie	10,01	11,50	1,49

De l'excellence scolaire est donc produite au collège Maurice de Broglie mais également une réduction de l'inégalité sociale.

Partenariats externes

Le collège entretient de bonnes relations avec les deux mairies (du Chamblac et de Broglie) qui apportent leur concours à de nombreuses initiatives (cross du collège, spectacles, élection des délégués...) et avec la Communauté de commune. De nombreux partenariats vont d'ailleurs bientôt prendre forme autour d'actions liées à la culture et au développement de la citoyenneté.

Le collège entretient également un partenariat suivi avec l'AROEVEN autour d'actions liées à la citoyenneté et à l'orientation.

UN PROJET D'ETABLISSEMENT ?

1. Définition du projet d'établissement

Le projet d'établissement est défini par l'article L 401-1 du code de l'éducation : « *Dans chaque école et établissement d'enseignement scolaire public, un projet d'école ou d'établissement est élaboré avec les représentants de la communauté éducative. Le projet est adopté, pour une durée comprise entre trois et cinq ans, par le conseil d'école ou le conseil d'administration, sur proposition de l'équipe pédagogique de l'école ou du conseil pédagogique de l'établissement pour ce qui concerne sa partie pédagogique.*

Le projet d'école ou d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et précise les activités scolaires et périscolaires qui y concourent. Il précise les voies et moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves et pour associer les parents à cette fin. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Sous réserve de l'autorisation préalable des autorités académiques, le projet d'école ou d'établissement peut prévoir la réalisation d'expérimentations, pour une durée maximum de cinq ans, portant sur l'enseignement des disciplines, l'interdisciplinarité, l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement, la coopération avec les partenaires du système éducatif, les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire. Ces expérimentations font l'objet d'une évaluation annuelle.

Le Conseil national d'évaluation du système scolaire établit chaque année un bilan des expérimentations menées en application du présent article. »

Le projet d'établissement ne définit donc pas des objectifs mais des modalités de mise en œuvre.

Il comporte des modalités d'évaluation de son efficacité.

Il permet, après accord des autorités académiques, des expérimentations.

2. Un projet d'établissement défini en regard de priorités académiques.

Le projet académique a défini des priorités déclinées en trois axes :

L'ambition pour chaque parcours affirme que l'Ecole refuse les déterminismes. En conséquence, elle s'organise pour limiter le poids des inégalités sociales et territoriales sur les ambitions. Enfin, elle définit l'efficacité d'un enseignement en regard de la capacité qu'il a d'offrir à chacun les moyens de sa réussite.

Former un élève connecté et participatif vise à répondre à la problématique suivante. Comment l'utilisation raisonnée des outils numériques au service d'une pédagogie adaptée peut permettre de renouveler l'enseignement ?

L'éducation dans un monde ouvert rappelle que l'élève est un citoyen en devenir. Le fonctionnement de l'Ecole doit faire place à toutes les cultures, s'ouvrir à l'international, favoriser le rapprochement entre les sociétés, sensibiliser aux problématiques environnementales et économiques et à l'entrepreneuriat.

Un quatrième axe **des réseaux, des chaînes d'action au service d'une stratégie** définit une modalité d'action sous-jacente : le partenariat.

Ces priorités ont été déclinées par bassin d'éducation et de formation (BEF) en des objectifs opérationnels dont certains sont partagés par notre collège.

Le projet d'établissement pour les années à venir doit donc répondre à cette logique tout en prenant en compte les spécificités de notre établissement.

Des objectifs opérationnels structurent les actions menées par l'établissement. Certains répondent à un ou plusieurs axes du projet académique, d'autres sont induits par des services supports à la scolarité (l'aide aux familles, la restauration scolaire, l'entretien des bâtiments et les dépenses de viabilisation). On peut ainsi énumérer les buts suivants :

- ✓ Maintenir en bon état l'environnement pédagogique (axe 1)
- ✓ Assurer auprès des élèves un soutien pédagogique et éducatif (axe 1 et 4)
- ✓ Faciliter l'orientation tout au long du parcours de formation (axe 3 et 4)
- ✓ Améliorer l'ouverture culturelle (axe 3 et 4)
- ✓ Développer l'usage du numérique (axe 2)
- ✓ Organiser un pôle reprographie et impression (axe 2)
- ✓ Organiser un pôle documentation (axe 2)
- ✓ Assurer auprès des familles un soutien financier (service support)
- ✓ Contenir les dépenses de viabilisation (service support)
- ✓ Assurer un service restauration de qualité (service support)

3. Un projet d'établissement rédigé avec une entrée « élève »

Le parti pris de rédiger ce projet par la description des actions menées à chaque niveau de scolarisation exprime la volonté de la communauté éducative du collège Maurice de Broglie de placer l'élève au centre de notre réflexion.

Cependant des actions « verticales » regroupent des élèves de divers niveaux (foyer socio-éducatif, chorale, projets spécifiques, association sportive). Il s'agit le plus souvent de dispositifs favorisant le vivre-ensemble. Ces derniers font l'objet d'un volet spécifique.

A certains niveaux apparaissent des actions phares (optimiser les potentiels à travers l' « AP autrement » en 6^{ème}, « définir son parcours d'orientation » en 3^{ème}, ...).

D'autres actions (parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF), éducation au numérique, au partage de l'espace de circulation, ...) sont définies préalablement puis déclinées par niveau.

Enfin les liaisons école-collège et collège-lycée sont incluses dans les niveaux 6^{ème} et 3^{ème}.

4. Un projet d'un établissement du développement durable

L'entrée dans la démarche « établissement du développement durable » apporte une logique structurante qui s'appuie sur une volonté de réflexion systémique.

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs (définition proposée en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement dans le Rapport Brundtland).

L'Éducation au Développement Durable (EDD) figure dans les programmes et concerne toutes les disciplines et filières. Elle favorise le travail en interdisciplinarité tout en s'appuyant sur la pédagogie de projet. Si sa pratique se situe au cœur des activités de la classe, l'EDD repose également sur l'implication de tous les membres de la communauté scolaire.

Les différents axes d'action

Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)

Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) s'insère dans le cadre plus vaste de l'éducation à l'orientation.

C'est pourquoi un volet « CONNAISSANCE DE SOI » a été défini au sein du collège.

La réalisation de ce parcours nécessite d'associer les compétences de différents intervenants internes et externes à l'établissement (en particulier les conseillers d'orientation psychologues). Tous les enseignants sont impliqués dans la construction du parcours de découverte des métiers et de formation. Ils choisissent librement des temps d'apprentissage en fonction de leur propre progression pédagogique.

Ces apprentissages peuvent prendre appui sur des « étapes-métiers » et « temps forts » organisés dans l'établissement et incluant les trois dimensions de la capacité à s'orienter tout au long de la vie : connaissance de soi, découverte des métiers, découverte des formations.

Les actions menées dans son cadre permettent également de valider des compétences du socle commun de connaissances et de compétences, notamment le domaine « découvrir les métiers et les formations » de la compétence « autonomie et initiative ».

Le parcours de chaque élève est coordonné par le professeur principal.

Les documents utilisés et réalisés par l'élève dans le cadre du PDMF sont archivés dans un espace numérique de travail auquel il a accès durant toute sa scolarité au collège.

L'accès aux informations de l'espace numérique est restreint à l'élève, à ses représentants légaux et à l'équipe éducative dans le respect des procédures définies par le chef d'établissement.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Les principaux objectifs de ce parcours sont les suivants :

- ✓ permettre aux élèves d'acquérir une culture artistique personnelle, fondée sur des repères communs ;
- ✓ les initier aux différents langages de l'art ;
- ✓ diversifier et développer leurs moyens d'expression ;
- ✓ contribuer à leur réussite et à leur épanouissement ;
- ✓ développer leur créativité et exercer leur curiosité pour leur environnement.

L'atteinte de ces objectifs nécessite une mise en cohérence des enseignements et actions éducatives, de les enrichir et de les diversifier.

Une progressivité et une continuité des expériences et des apprentissages dans le domaine des arts et de la culture sera définie par niveau et fera l'objet d'une attention particulière dans le cadre de la liaison école-collège.

L'éducation au numérique

1/ Définition

- A l'échelle nationale

L'éducation au numérique consiste à diffuser, auprès de tous les publics, notamment les plus éloignés ou néophytes, une véritable « culture générale du numérique », permettant à chacun de disposer des clés de compréhension de cet univers, aussi bien en termes scientifiques, informatiques, juridiques, mais aussi économiques, sociaux ou encore éthiques.

Si l'éducation au numérique est souvent abordée sous l'angle des usages, cette dimension essentielle n'est pas exclusive. Il s'agit de doter chaque individu d'un véritable « socle commun » de connaissances et de compétences, aussi bien en tant que citoyen et consommateur, qu'en tant que créateur de contenus ou de services (programmer, créer des pages web, publier...). L'éducation au numérique permet ainsi de valoriser la créativité de chacun à partir des potentialités des outils numériques.

- A l'échelle académique

Elle est présente dans l'axe 2 du projet académique : Former un élève connecté et participatif

- A l'échelle de l'établissement

L'éducation au numérique fait partie de l'éducation aux médias. Elle est intégrée à la réflexion du CESC.

2/ Objectifs : compétences et identité(s)

2 aspects : compétences et construction d'une identité numérique :

- Les compétences s'acquièrent au fur et à mesure de la scolarité et sont évaluées par le biais du B2i et du socle commun. La mise en place de l'ENT participe et favorise l'utilisation du numérique par les élèves.
- L'identité numérique est la collection des traces laissées volontairement ou involontairement en ligne. Les élèves doivent prendre conscience qu'ils possèdent une identité numérique, qu'ils doivent maîtriser. Il s'agit bien d'une démarche citoyenne.

3/ Projets et réalisations concrètes :

a/ Les projets :

- Sondage sur les usages d'internet : Aujourd'hui, il ne s'agit plus de se demander qui dispose de l'outil informatique, mais quelles sont les pratiques des adolescents. Une démarche diagnostique dresse un état des lieux. Dans ce but, un sondage de l'ensemble des élèves du collège est réalisé en juin 2014.
- Mise en place d'un Passeport numérique : il s'agit de faire réfléchir les élèves sur leur propre identité numérique, c'est à dire sur l'image que l'on se construit à travers ses pratiques, et que l'on donne de soi aux autres. On peut dans un premier temps réfléchir sur la notion d'identité, puis sur les différences entre identité dans la vie réelle et identité numérique.

De ces 2 tableaux on dresse une liste de droits et de devoirs sur internet

Ce travail est réalisé sur des heures de vie de classe, ou en fin d'année scolaire en IRD pour les classes de 6èmes.

b/ Les réalisations concrètes :

- Concours d'affiches sur les dangers du numérique,

- Intervention BPDJ sur les aspects légaux,
- accompagnement éducatif « site du collège »,
- DP3,

L'évaluation du comportement numérique sera réalisée lors des diverses séquences pédagogiques utilisant l'outil informatique comme support ou comme moyen d'effectuer des recherches documentaires : Histoire-Géographie, français, anglais, technologie, IRD ...

L'éducation à la sexualité

L'éducation à la sexualité est définie dans la circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003. Différentes séquences sont ainsi proposées à partir du niveau 5^{ème}, alternant apport de connaissance dans le cadre des cours et lors d'intervention de professionnels. Les actions ainsi proposées visent la coordination des actions des enseignants et des différents intervenants.

Pilotée par l'infirmière scolaire, la mise en œuvre des actions associe les professeurs principaux et ceux des disciplines concernées.

Cette éducation vise également à faire comprendre comment l'image de soi se construit à travers la relation aux autres et, en collaboration avec différents professeurs, à réaliser un travail sur l'identification des clichés sexistes pour favoriser l'égalité des genres.

Evaluer pour individualiser des parcours scolaires

Chaque élève a des potentialités qui lui sont propres.

Elles sont portées à la connaissance des enseignants du second degré à l'occasion des réunions de liaison écoles-collège.

Une analyse complémentaire est réalisée à travers l'analyse des évaluations menées en début d'année (ROLL pour la compréhension en lecture, ROC pour les capacités orthographiques et académiques d'anglais).

Des actions de remédiation peuvent ainsi rapidement être mises en œuvre dans le cadre ordinaire de la classe, de l'accompagnement personnalisé ou de l'accompagnement éducatif. Il est fait périodiquement des bilans de ces activités pour permettre d'individualiser le parcours de chaque élève.

Une action phare : optimiser les potentiels à travers l' « AP autrement »

Au collège Maurice de Broglie, l'accompagnement personnalisé (AP) est la source et le but d'un important travail d'équipe. Il offre non seulement des réponses aux difficultés rencontrées par des élèves qui ont des acquis fragiles (ROLL, mathématiques, motivation, mémorisation, confiance en soi, lecture de consignes, concentration) mais aussi des activités culturelles (théâtre, théâtre d'ombre, ateliers artistiques, réalisation de Mangas, calligraphie) et des activités de perfectionnement (mathématiques) pour ceux qui désirent approfondir leurs savoirs. Plusieurs enseignants, le CPE et des partenaires extérieurs s'associent leurs compétences pour offrir des situations d'apprentissages riches et variées. Une évaluation continue positionne les élèves en regard du Socle Commun, ajuste les groupes en fonction des objectifs individuels et régule les activités d'enseignement proposées.

Un constat est à l'origine de l'action. En 2013, le public des classes de 6^{ème} s'avère être très hétérogène avec plus de 20 % des élèves ayant 1 an de retard à l'entrée au collège. Il apparaît dès lors nécessaire d'offrir des dispositifs d'aide et de soutien aux élèves de 6^{ème} pour permettre au plus grand nombre de s'inscrire dans une dynamique d'apprentissage positive au collège.

Pour répondre à cet objectif, le premier des choix consiste en une décision d'affecter des moyens supplémentaires à ceux définis dans les grilles horaires lors de la répartition de la dotation horaire globale (DHG). Des heures supplémentaires sont également dévolues à cette action ainsi que des moyens financiers.

L' « AP autrement » n'est pas couplé avec l'initiation à la recherche documentaire (IRD). Le professeur documentaliste peut ainsi s'investir dans le dispositif en dehors des attentes propres à l'IRD (tout en réinvestissant bien évidemment les connaissances acquises dans le cadre de cette dernière).

Les intervenants (enseignants, CPE, intervenants extérieurs) sont alignés « en barrette » sur les deux heures dévolues à l'AP. Les partenaires externes sont membres du projet et associés aux synthèses. Ces dernières permettent une évaluation à l'interne. L'ensemble des intervenants se réunit à l'issue de chaque période pour évaluer les acquis des élèves et la dynamique de chacun des groupes.

L'année est découpée en périodes. La première période (rentrée des classes à Toussaint) permet l'évaluation en lecture de tous les élèves de 6^{ème}, un apprentissage de méthodologies organisationnelles et une initiation au traitement de texte. Une répartition par groupes de besoins est ensuite réalisée. Une feuille de suivi partagée entre les intervenants sur l'ENT de l'établissement permet de mesurer l'acquisition pour chaque collégien inscrit dans le dispositif.

L'évaluation est réalisée à travers la mesure :

- de l'implication des élèves dans les groupes ;
- des acquis des élèves en regard des objectifs d'apprentissage de chaque groupe ;
- du transfert des compétences dans d'autres situations.

Le parcours d'éducation artistique et culturel

- ✓ Collège au cinéma niveau 6^{ème}
- ✓ Atelier de pratiques artistiques avec un artiste intervenant invité.
- ✓ Pratique théâtrale et découverte du théâtre (accompagnement personnalisé, artistes en résidence)
- ✓ Atelier de calligraphie dans le cadre de l'accompagnement personnalisé.
- ✓ Une découverte du patrimoine local et culturel est réalisée. A titre d'exemple :
 - activité autour du paysage (géographie/arts plastiques) ;
 - visite du Musée de Bernay sur le thème de l'objet ;
 - visite de l'école de musique de Bernay et possibilité d'assister à des cours ;
 - visite d'un site archéologique.

La liaison école-collège

a. Informations sur les compétences acquises par les élèves

Le collège communique les bulletins des élèves scolarisés en 6^{ème} à leurs écoles d'origine.

Un projet ROLL est mené conjointement avec l'école de Montreuil L'Argillé qui est engagée dans cette démarche de la PS au CM2 depuis trois ans. Il est la preuve d'un engagement commun contre l'illettrisme, et plus particulièrement contre les difficultés de compréhension. La liaison école-collège permet une analyse conjointe de l'évolution des compétences.

Une réunion rassemblant en fin d'année les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré permet de positionner tous les élèves sur les plans pédagogiques et éducatifs afin de faciliter la constitution des classes de l'année suivante et de préparer les aides pédagogiques et le suivi éducatif nécessaires.

Durant cette réunion peut être menée l'analyse des points d'appui et des difficultés rencontrées par les élèves. Ce premier état des lieux permet de définir d'éventuels ajustements pédagogiques en amont et en aval. Il offre également la possibilité d'un repérage d'éventuels besoins de formations communes.

b. Présentation et Découverte du collège

Une présentation du collège est faite aux parents d'élève dans les écoles de secteurs en avril/mai.

La visite de l'établissement est organisée en fin d'année scolaire : à cette occasion se déroule une rencontre avec le CPE, une présentation du CDI, une visite de l'établissement.

c. A titre d'exemple quelques pistes de réflexion pour mener des projets pédagogiques et éducatifs en commun :

Le cross du collège permet la venue sur la journée des CM2 des écoles de secteur. Ces dernières peuvent soit être accueillies à partir du temps du midi si aucun projet n'est mené en collaboration avec une classe de 6^{ème}, soit être présentes sur la journée afin de mener le matin un projet d'activité conjointement avec une classe du collège.

Le collège engagé dans la démarche « établissement du développement durable » invite les écoles qui le souhaitent à s'associer au travail mené dans les différents axes (médiation scolaire par exemple).

Des binômes informatiques peuvent être mis en œuvre afin de permettre des échanges épistolaires, des actions tel qu'un défi lecture par exemple, ...

L'éducation au numérique

- ✓ Initiation à la recherche documentaire en relation avec l'histoire géographie
- ✓ utilisation de l'ENT dans le cadre des cours (toutes disciplines) ;
- ✓ ateliers de traitement de texte en 6^{ème}, sur les heures d'AP ;
- ✓ des sites internet permettent la découverte de pays anglophones, le développement de certaines compétences linguistiques du CECRL (compréhension de l'écrit, de l'oral, d'expression). Des diaporamas sont réalisés dans le cadre de ces recherches ;

L'éducation au partage de l'espace de circulation

A l'occasion des diverses sorties (découverte du patrimoine de proximité, découverte des lieux culturels, ...), les élèves sont invités à adopter une attitude de piéton responsable.

A cette intention, des consignes préalables sont données aux élèves avant chaque sortie. L'intervention de partenaires externes de la prévention routière est favorisée quand elle est possible.

Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)

Quatre objectifs sont définis pour la classe de 5^{ème} :

- ✓ apprendre à connaître les caractéristiques des métiers ;
- ✓ recueillir des informations ;
- ✓ chercher à découvrir ses intérêts ;
- ✓ imaginer son futur.

Connaissance de soi

Objectifs	Actions <i>Outils utilisés</i>	Période	Intervenants	Durée
Déterminer sa personnalité	Questionnaire connaissance de soi	1er trimestre	Professeur principal	2 heures
Connaître l'environnement scolaire, les droits et devoirs des élèves	Rappel du règlement intérieur	Septembre	Professeur principal	1 heure
	Charte informatique	Sur l'année	CPE	Sur l'année
	Charte du vivre ensemble	1er trimestre	Professeur principal Copsy	2 heures
Définir ses potentialités et ses difficultés	GPO	Indifférent	Professeur principal	2 heures
Prendre conscience des influences des proches (famille, amis, camarades de classe...) dans la définition des idées et valeurs qui sous-tendent les choix d'orientation.	Textes ou extraits édifiants Questionnaire « Eléazar »			

Connaissance des métiers

Objectifs	Actions <i>Outils utilisés</i>	Période	Intervenants	Durée
Prendre conscience des compétences développées par chaque activité scolaire et les mettre en relation avec des métiers	Quiz métiers	Heure de vie de classe dans l'année	Professeur principal	1 heure
Faire évoluer les représentations des élèves sur les métiers	Visionnage de la chaîne des métiers	Heure de vie de classe dans l'année	Professeur principal	1 heure
Présentation des ressources documentaires liées à l'orientation puis enquête sur les métiers avec recherche documentaire	Réalisation d'une fiche métier à partir des documents ONISEP papiers et internet	Heure de vie de classe dans l'année	Professeur principal Professeur documentaliste Professionnel	1 heure

Connaissance des formations

Objectifs	Actions <i>Outils utilisés</i>	Période	Intervenants	Durée
Décrire le parcours de formation d'un professionnel	Préparation d'un questionnaire	Heure de vie de classe	Professeur principal Professionnel	1 heure

Le parcours d'éducation artistique et culturel

S'ouvrir sur le monde et les cultures A titre d'exemple :

- ✓ cinéma africain (festival organisé sur Bernay) ;
- ✓ musique du monde.

Développement durable et art

- ✓ des œuvres seront créées à partir d'objets recyclés (partenariat avec le CCRIL et la MJC de Bernay)

Histoire et art ;

- ✓ diverses pratiques artistiques en relation avec le thème « vivre au Moyen Age » : Enluminure, lettrine, ...

L'éducation au numérique

- ✓ Dans le cadre des programmes de technologie est envisagé un premier niveau de maîtrise de l'outil informatique ;
- ✓ l'outil informatique est toujours utilisé par les langues vivantes étrangères pour permettre la découverte d'autres cultures ;
- ✓ l'outil informatique permet également un travail sur la réécriture en français ;
- ✓ un travail sur le théâtre est mené dans le cadre du français à l'aide d'outils numériques.

L'éducation à la sexualité

OBJECTIFS PRIORITAIRES	INTERVENANTS	MODALITE
<ul style="list-style-type: none">• lutte contre le sexisme et les discriminations sexuelles ;• lutte contre les différentes formes de violences.	Centre de Prévention de Verneuil / Avre en collaboration avec l'infirmière scolaire	En cours d'élaboration en partenariat avec le RPLS

L'éducation au partage de l'espace de circulation

Préparation de l'ASSR1

Niveau 4^{ème}

Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)

En classe de 4^{ème}, l'activité dominante est la découverte des formations. Les actions menées visent la mise en place d'une démarche rationnelle, l'acquisition de méthodes d'analyse et de traitement des données, le développement du sens critique et de la capacité de questionnement.

Connaissance de soi

Objectifs	Actions <i>Outils utilisés</i>	Période	Intervenants	Durée
Savoir rédiger un CV et une lettre de motivation (prolongement possible : présentation à travers l'utilisation de jeux de rôle)	Séquence pédagogique de la lettre	1 ^{er} trimestre	Professeur de Français Professeur documentaliste	2-3 heures

Connaissance des métiers

Objectifs	Actions <i>Outils utilisés</i>	Période	Intervenants	Durée
Découvrir un métier en le situant dans une entreprise Élaborer un questionnaire	Visite d'un site industriel	3ème trimestre	Indifférent	1 jour

Connaissance des formations

Objectifs	Actions <i>Outils utilisés</i>	Période	Intervenants	Durée
Découvrir les 3 voies de formation	Analyse d'un cursus de formation	3ème trimestre	Professeur principal	1 heure
Découvrir des établissements du secteur	Visite de Clément Ader	3ème trimestre	Indifférent	½ journée
Informers sur la DP6 (prépa pro)	Présentation de l'option	2ème trimestre	Professeur principal Copsy	1 heure

Le parcours d'éducation artistique et culturel

- ✓ Découverte et travail de recherche aux archives départementales, visite du musée d'Evreux.
- ✓ Visite de pôles artistiques (par exemple le pôle image et l'opéra de Rouen) ou accueil d'artistes (ou non en résidence).
- ✓ Collège au cinéma niveau 4^{ème}.
- ✓ Création d'une exposition sur les lettres de voyage et sur l'affiche à partir du travail des élèves.

L'éducation au numérique

- ✓ Découverte du cadre légal : le droit à l'image - Le parcours judiciaire.
- ✓ Technologie : modélisation numérique.
- ✓ L'outil informatique permet encore la découverte d'autres cultures et la restitution des recherches sous forme numérique.
- ✓ Des interventions de partenaires extérieurs et un travail mené dans le cadre de l'éducation civique sur les réseaux sociaux visent l'appropriation de règles de fonctionnement.
- ✓ Les outils numériques sont utilisés dans le cadre de travaux de réécriture, sur la presse et lors de l'exploitation de collège au cinéma.

L'éducation à la sexualité

OBJECTIFS PRIORITAIRES	INTERVENANTS	MODALITE
apports de connaissances sur la reproduction et sur la contraception	1. Professeure de SVT 2. Mme Heuguet, sage-femme Centre de planification Bernay	1. Cours de SVT 2. Conférence-débat

La liaison collège-lycée

Menée dans le cadre du BEF, diverses actions visent à favoriser la liaison inter degrés :

- ✓ le positionnement des élèves en regard du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) ;
- ✓ des actions de découverte du lycée général par le biais d'activité (rallye maths, ...) ;
- ✓ des actions de découverte des enseignements d'exploration afin de valoriser la voie technologique.

Une action phare : « Réussir mon orientation »

Au collège Maurice de Broglie, des parcours spécifiques d'orientation sont mis en place avec les élèves de 3^{ème} les plus fragiles afin de prévenir le décrochage scolaire.

Cette action allie la découverte du milieu professionnel (entreprise et/ou lycée professionnel), une réflexion individualisée sur l'orientation et un travail spécifique sur la compétence « maîtrise de la langue française ».

La passation du certificat de formation générale (CFG) est un élément de motivation pour les élèves qui peuvent y prétendre.

La constatation de la très grande hétérogénéité du public des classes de 3^{ème} (plus de 20 % des élèves avaient 1 an de retard à l'entrée au collège) a entraîné la nécessité d'offrir des dispositifs d'aide et de soutien aux élèves de 3^{ème} les plus fragiles. L'objectif visé est d'éviter le décrochage et de permettre une orientation choisie en regard des aptitudes et du potentiel de l'élève.

Les modalités de mise en œuvre

Les élèves repérés dès la classe de 4^{ème} sont invités à s'inscrire dans le dispositif qui est présenté par le professeur principal à leur famille au plus tard au mois de septembre.

Ils sont accompagnés dans la réalisation d'un dossier qui présente leur séquence d'initiation en milieu professionnel.

La rédaction de ce dossier fait l'objet d'un travail spécifique (2 heures semaine durant 18 semaines) encadré par une enseignante de français.

La présentation de ce dossier à l'oral fait l'objet d'un travail spécifique mené conjointement par l'enseignante et l'intervenante de l'AROEVEN.

Une activité interdisciplinaire (mathématiques / EPS) est proposée par deux professeurs des disciplines concernées autour d'un travail sur un parcours d'orientation.

Une aide technique (recherche et aide à l'utilisation de l'outil informatique) à la réalisation est apportée par l'assistante pédagogique et le professeur documentaliste.

Les moyens mobilisés

1 heure de la DHG pour rémunérer la professeure de français.

Des heures supplémentaires pour rémunérer les deux enseignants de mathématiques et d'EPS.

L'intervention de l'AROEVEN est subventionnée par le conseil général.

Le professeur documentaliste s'investit dans le dispositif en permettant le réinvestissement des connaissances précédemment acquises dans le cadre de l'IRD.

L'assistante pédagogique consacre 30 heures à accompagner spécifiquement ces élèves.

Les professeurs principaux assurent un suivi renforcé de ces élèves.

La conseillère d'orientation psychologue est investie dans la formalisation du parcours et notamment dans le choix des voies d'orientation possibles.

Un partenariat spécifique

Ce projet est mené en partenariat avec l'AROEVEN. Cette dernière organise des séances sur l'estime de soi et de mobilisation autour d'un projet collectif. A cette occasion les élèves travaillent notamment le domaine « dire » de la compétence maîtrise de la langue française (participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication, s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ...), ils développent des compétences psychosociales : savoir communiquer efficacement - être habile dans les relations interpersonnelles avoir conscience de soi - avoir de l'empathie pour les autres - savoir gérer son stress - savoir gérer ses émotions.

L'évaluation envisagée du dispositif

L'évaluation est menée à l'interne. L'ensemble des intervenants se réunit en septembre pour définir et formaliser le projet et en juin pour évaluer la progression de chaque élève et la dynamique du groupe. Une réunion de régulation est réalisée après le conseil de classe du second trimestre.

Le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF)

Les actions menées à ce niveau visent la préparation de l'après 3^{ème} à travers la mise en cohérence des informations et l'appropriation de connaissances pour se situer et choisir.

Connaissance de soi

Objectifs	Actions Outils utilisés	Période	Intervenants	Durée
Identifier en quoi ses représentations des métiers, des qualifications ou des entreprises a évolué après la séquence d'observation en milieu professionnel	Rapport de stage	1 ^{er} trimestre	Professeur principal	Variable
Constater l'évolution de son projet depuis la classe de 5 ^{ème}	Bilan dossier personnel ENT	2 ^{ème} trimestre	Aucun	Variable

Connaissance des métiers

Objectifs	Actions Outils utilisés	Période	Intervenants	Durée
Découvrir le monde du travail	Séquence d'observation en milieu professionnel	1 ^{er} trimestre	Aucun	4 jours
	Visite Arkéma Option DP 3 (élèves de 3 ^{ème} qui ont	1 ^{er} trimestre Année scolaire	Indifférent Equipe pédagogique DP3	½ journée Année scolaire

	choisi l'option découverte professionnelle)			
--	---	--	--	--

Connaissance des formations

Objectifs	Actions <i>Outils utilisés</i>	Période	Intervenants	Durée
Découvrir différentes formations et divers champs professionnels	Option DP 3 (élèves de 3 ^{ème} qui ont choisi l'option découverte professionnelle)	Année scolaire	Equipe pédagogique DP3	Année scolaire
Préciser son projet de formation	Séances d'information menées par la COPsy Entretien personnalisé d'orientation	2ème et 3ème trimestre	Professeur principal Copsy	Variable
	Réunion parents professeurs afin de préparer les choix d'orientation	1 ^{er} trimestre	Professeur principal	1 heure
		1 ^{er} trimestre	Professeur principal	Variable
Découvrir les voies de formations offertes par les lycées du secteur	Présentation proposée aux élèves et à leurs familles (conférence-débat) <i>Diaporama</i>	2ème trimestre	Professeur principal Professeur documentaliste	Variable
	Information sur les portes ouvertes des lycées	Année scolaire	Aucun	
	Découverte des lycées			

	demandés (mini-stages)			
--	---------------------------	--	--	--

Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Travailler l'étude d'œuvres dans le cadre de la préparation de l'examen d'histoire des arts :

- ✓ à travers des interventions spécifiques (à titre d'exemple l'intervention d'une animatrice du musée de Bernay pour les carnets de Guerre d'André Mare) ;
- ✓ lors de voyage à l'étranger : découverte de la culture étrangère et des œuvres d'art et artistes du pays. Un niveau minimal d'acquisition de la langue (A1) est donc attendu ;
- ✓ Durant des rencontres avec des artistes (à titre d'exemple l'action « Jazz au collège » du CG 27).

L'éducation au numérique

Réaliser des productions numériques en réinvestissant ses connaissances techniques et juridiques :

- ✓ réalisation du dossier de stage ;
- ✓ réalisation d'exposés en SVT (recherche documentaire, diaporamas...) ;
- ✓ utilisation et réalisation de média numériques associés au projet technologique ;
- ✓ les cours de langues vivantes étrangères sont toujours enrichis par l'utilisation des outils numériques tant en réception qu'en production ;
- ✓ dans le cadre de l'option découverte professionnelle 3 heures sont réalisés des diaporamas, des diagrammes, des organigrammes et des fiches métiers ;
- ✓ des activités d'écriture collaborative sont menées.

L'éducation à la sexualité

OBJECTIFS PRIORITAIRES	INTERVENANTS	MODALITE
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser des attitudes de responsabilité individuelle et collective (comportements de prévention de soi et de l'autre) • Identifier et intégrer les différentes dimensions de la sexualité humaine (biologique, affective, psychologique, juridique, sociale, culturelle et éthique) ; 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Professeure de SVT 2. Mme Heuguet, sage-femme Centre de Planification de Bernay 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cours de SVT 2. Conférence débat

L'éducation au partage de l'espace de circulation

Préparation de l'ASSR2

Les dispositifs favorisant le « vivre ensemble »

✓ La médiation scolaire

« La médiation est un processus qui permet, lors d'un conflit, l'intervention de personnes extérieures au conflit et formées, pour dépasser le rapport de force et trouver une solution sans perdant ni gagnant. ». Ce dispositif vise l'instauration de la parole comme mode alternatif de résolution des conflits mineurs.

La médiation est un processus de gestion des conflits mais ne représente pas une mesure disciplinaire en soi.

Elle constitue une autre option au modèle disciplinaire mais n'est pas incompatible avec la sanction.

Elle vise à créer un nouvel espace de régulation des conflits et repose sur une redéfinition des rapports entre élèves et entre élèves et adultes.

Concrètement, les élèves médiateurs recherchent avec les élèves en conflit, lors des séances un accord de médiation ou une solution alternative.

Menée en partenariat avec l'AROEVEN, cette action est un des axes majeurs de la prévention des conflits et incivilités de l'établissement.

✓ Les projets annuels financés principalement dans le cadre du projet pédagogique éducatif et culturel (PPEC) en plus de favoriser l'ouverture culturelle conforte le « vivre ensemble ». Ils permettent d'associer tous les membres de la communauté éducative. Plusieurs actions sont alors conduites autour d'un même thème.

✓ Le Foyer socio-éducatif (FSE)

Le FSE gère des activités péri-scolaires et facultatives, il se veut un des moteurs de l'action culturelle de l'établissement.

Au collège Maurice de Broglie, l'Assemblée générale du foyer rassemble l'ensemble des élèves et des personnels.

Le bureau élargi rassemble un élève par classe et les adultes élus au bureau de l'association.

Le FSE incite les élèves à participer à la définition, voire à la mise en œuvre de temps forts.

A titre d'exemple, le foyer peut organiser :

- un tournoi sportif ;
- un concert ;
- une sortie pour assister à une compétition sportive ;

Il permet également l'intervention de partenaire dans le cadre de projets pédagogiques, éducatifs ou culturels.

✓ L'association sportive

Voir l'annexe.

✓ Les projets financés dans le cadre du projet de réussite éducative

L'analyse du fonctionnement éducatif de l'établissement a conduit à envisager différentes actions pour maintenir un climat serein dans l'établissement. Ces axes permettent aux élèves d'intégrer les règles de vie collective, de canaliser leurs réactions en cas de conflit relationnels ou cognitifs. Outre la médiation scolaire, on y trouve :

- des pratiques de gestion du stress (à titre d'exemple la sophrologie) ;
- des pratiques visant la gestion de l'impulsivité (à titre d'exemple la Capoeira).

ANNEXES

- **Projet documentaire**
- **Projet EPS**
- **Projet de l'AS**

PROJET DOCUMENTAIRE
DU COLLEGE MAURICE DE BROGLIE
BILAN 2013-2014 ET PERSPECTIVES 2014-2015

Rédigé par M. Vitry Vincent, Professeur documentaliste.

Le projet documentaire de l'établissement tient compte :

- du projet académique 2014-2017 ;
- des grands axes du projet d'établissement, en particulier l'axe 1: *Rendre le collège plus attirant et le sortir de son isolement* (chapitre: *Ouverture culturelle*) ;
- de la circulaire de mission n° 86-123 du 13 mars 1986 : *Mission des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information* ;
- de la circulaire académique publiée le 14 novembre 2011 : *Professeur documentaliste, une profession en évolution au service de la réussite des élèves.*
- Du référentiel de mission paru au n°30 du BO du 23 juillet 2013 : *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.*

Il s'appuie sur une analyse des besoins et un état des lieux, d'où la mise en place d'une *politique d'acquisition* propre au CDI, dans le cadre de la préparation du budget de l'établissement.

Il comporte un projet CDI et un projet pédagogique.

1/Le projet CDI

Bilan au printemps 2014 et perspectives pour l'année scolaire 2014-2015.

1.1/ L'espace documentaire

Le CDI est constitué d'une unique salle, faisant office de salle de consultation et de formation. Il a été entièrement rénové au printemps 2007.

La surface de cette salle demeure néanmoins peu importante, la capacité d'accueil ne pouvant excéder 20 élèves. Il n'est donc pas possible d'accueillir une classe entière, dans le cadre d'une activité pédagogique nécessitant une exploitation efficace des ressources documentaires du CDI.

Ce petit handicap structurel est heureusement en partie compensé par le travail important amorcé voici quelques années de mise en valeur du fonds (équipement matériel des ouvrages par utilisation de cotes imprimées sur titreuse et par bandes de couleurs pour identifier les thèmes), et poursuivi au fur et à mesure des achats. De nombreux documents sont, par ailleurs, régulièrement retirés car trop dégradés ou obsolètes.

Grâce à la rénovation récente du CDI, les élèves bénéficient de conditions de travail et de lecture plus agréables qu'auparavant. La réorganisation de l'espace CDI qui en a découlé a rendu plus cohérent et plus visible les différents espaces documentaires.

1.2/ Les équipements :

Le budget du CDI est de 2560 euros ; stable depuis quelques années, il est presque entièrement dédié à l'achat de nouveaux livres pour la bibliothèque, et aux abonnements. A la rentrée 2013-2014, le fonds se compose de 6850 livres et de 13 abonnements.

Le CDI dispose également de 7 postes informatiques (dont 6 sont dédiés uniquement aux élèves) en réseau avec accès internet, de cédéroms, de 2 imprimantes dont une équipée d'un scanner. Ils permettent la consultation du nouveau portail du CDI, E-sidoc. Les postes informatiques sont tous sous le même système d'exploitation, Windows 7.

Le budget de fonctionnement du CDI s'avère satisfaisant pour répondre aux demandes des élèves et des enseignants en matières d'achats d'ouvrages.

L'équipement informatique du CDI est également satisfaisant au quotidien, notamment grâce au renouvellement récent du parc (printemps 2012), même si les travaux en demi-groupe classes sont toujours difficiles par manque de postes. Ils doivent souvent être réalisés en salle informatique.

1.3/Le personnel et l'accueil :

L'essentiel des tâches est accompli par le professeur documentaliste. Une aide documentaliste assure l'ouverture du CDI durant la pause déjeuner. Cette présence s'avère indispensable; l'ouverture du CDI à ce moment de la journée est très appréciée par les élèves.

Au quotidien, le CDI ouvre les lundis, mardis jeudis et vendredis de 8 h50 à 16h50, c'est à dire sans discontinuer toute la journée, à l'exception des récréations et des créneaux horaires prévus pour la formation des élèves à la recherche documentaire (en particulier en 6^{ème}), ainsi que ceux dédiés à la Découverte professionnelle (DP3), inscrits à l'emploi du temps.

L'ouverture lors de la pause déjeuner constitue un moment apprécié par les élèves, qui en profitent pour emprunter ou rendre des livres. Elle doit donc être conservée. Dans la mesure du possible, le CDI permet un large accès aux élèves n'ayant pas cours, en particulier lorsque les études sont chargées.

1.4/ Accès au fonds documentaire :

L'accès au fonds documentaire papier est libre. L'emprunt est autorisé pour les ouvrages de fiction comme pour les documentaires, avec des modalités différentes quand à la durée de l'emprunt suivant la nature du document.

L'utilisation des outils multimédias (internet, cédéroms, impressions) est subordonnée à l'accord du professeur documentaliste, c'est à dire que la demande doit être justifiée.

Le professeur documentaliste, en tant que spécialiste des questions liées à l'information, apporte son expertise, notamment en matière de droit à l'image. Il incite les élèves à faire preuve d'esprit critique, notamment dans la consultation des ressources numériques. Il met en évidence la diversité des supports d'information, afin que les documents papiers ne soient pas trop négligés.

1.5/La gestion documentaire :

Politique d'acquisition :

Elle tient compte de multiples facteurs :

- la veille documentaire du professeur documentaliste, qui se tient informé des nouveautés ;
- les manques constatés dans l'état actuel du fonds ;
- les demandes des collègues de disciplines ;
- les demandes des élèves, après examen de la pertinence des dites demandes

Désherbage :

Cette technique documentaire vise à éliminer du fonds des documents anciens ou non pertinents (fréquent en histoire géographie, en sciences). Elle fut l'objet d'un important travail en fin d'année scolaire 2012-2013.

Le choix de la diversification des achats est un des axes majeurs de la politique d'acquisition. Il permet de faire découvrir un large panel de publications à nos élèves. Dans le même esprit, des classiques de la littérature sont régulièrement rachetés dans des éditions plus récentes. Une réflexion en amont sur les différents projets permet également d'anticiper les demandes des élèves.

L'effort engagé en direction du fonds documentaire, notamment en sciences et en histoire géographie, sera poursuivi, pour ces ouvrages sujets à de fréquentes actualisations. Le fonds pédagogique, à destination des collègues de disciplines devra également être réactualisé et enrichi.

Enfin, la « mise au pilon » de certains périodiques obsolètes ou non consultés, ainsi que d'ouvrages usagés ou obsolètes, sera poursuivie.

2/ Le projet pédagogique

Le projet pédagogique, lié à l'usage de ressources documentaires, précise les objectifs et les actions de formation des élèves à la maîtrise de l'information.

2.1/ Initiation à la recherche documentaire (IRD) :

Les classes de sixième bénéficient durant toute l'année scolaire d'une initiation à la recherche documentaire.

Ses ambitions sont multiples. Outre l'acquisition de pratiques et de techniques de recherches cohérentes, rapides et efficaces, cette initiation vise à accroître l'autonomie des élèves tout en leur faisant prendre conscience de la diversité des ressources documentaires. En particulier, il s'agit de mettre en évidence la pertinence des documents papiers, et d'éveiller aux difficultés créées par la recherche sur Internet quand cet outil est mal maîtrisé.

Cet enseignement est dispensé par demi groupe, à raison d'une heure une semaine sur deux. Il est inscrit à l'emploi du temps des classes de 6èmes.

Chaque séance fait l'objet d'une évaluation, soit à l'oral, soit sous la forme d'un travail en classe noté sur 10. A chaque fin de trimestre, une évaluation notée sur 20 permet de faire un bilan intermédiaire des

acquis.

Une section IRD apparaît ainsi sur les bulletins trimestriels. A la fin de l'année scolaire, les compétences des élèves de sixième sont donc connues. Certains items du socle commun de compétences peuvent donc être considérés comme « en cours d'acquisition ». Il en va de même pour les items du B2i.

A noter également le travail en collaboration avec Madame Bouvier en SVT, autour des dossiers 3èmes.

2.2/ Accompagnement éducatif :

Mis en place en septembre 2010, l'accompagnement éducatif « Site Internet du collège » permet de rendre compte de l'actualité de l'établissement. Il est devenu un élément important de la

mise en valeur des actions, projets et réussites de la communauté éducative du collège.

Au sein de cet accompagnement éducatif, dont l'effectif est de 10 élèves pour cette année, les compétences des élèves en informatique sont mises en évidence. Cette activité hebdomadaire permet également d'apporter un soutien en français à des élèves parfois en difficulté d'expression. Par l'effort qu'elle demande, elle favorise enfin autonomie, prise d'initiative et donc confiance en soi à ces élèves volontaires.

L'accompagnement consacré au site Internet du collège demande un travail préparatoire conséquent. Il met en jeu des compétences souvent mal maîtrisées par les élèves. Mais il permet de les impliquer davantage dans la vie du collège.

Il est plus que souhaitable de faire vivre ce projet pour cette année scolaire et au-delà, et de travailler à sa complémentarité avec l'Espace Numérique de Travail (ENT), mis en service cette année.

2.3/ Orientation et projet personnel de l'élève :

Politique d'achat : Un effort particulier est opéré sur ce point depuis quelques années. Le CDI s'est ainsi doté de nombreux outils : achat de cédéroms, de DVD, abonnement à la collection *Parcours*, achat d'ouvrages compilant des fiches métiers réactualisées. Surtout, un kiosque a été mis en place à l'occasion de la rénovation du CDI. Enfin, le CDI a fait l'acquisition du logiciel GPO2, aide précieuse à l'émergence des projets d'orientation des élèves.

De fait, l'intérêt porté à ce type de document est important, et depuis fort longtemps, au sein de notre collège.

Découverte professionnelle 3 heures : Le professeur documentaliste participe à ce dispositif depuis sa création à la rentrée 2006. Le programme de l'année est préparé en concertation avec les collègues participants au projet. Les activités réalisées (fiches métiers, diaporamas, visites...), sont l'occasion d'effectuer des recherches documentaires, et de manipuler l'outil informatique. (voir le document afférent).

Le parcours de découverte des métiers et des formations: En tant que lieu centralisant la documentation ONISEP, le CDI s'insère naturellement dans ce dispositif. Le professeur documentaliste, même si il n'en est pas le pivot central, est disponible sur les projets qui seront mis en place dans le cadre du projet d'établissement.

Pour l'année scolaire 2014-2015, un certain nombre d'actions seront reconduites ou mises en place dans le cadre du PDMF (voir document afférent)

La découverte des métiers au sens large constitue un axe fort d'intérêt au sein de notre communauté scolaire. Nos élèves sont depuis toujours particulièrement demandeurs d'informations sur les études, et en particulier les formations professionnelles. C'est pourquoi les efforts en terme d'équipement et d'heures consacrés à ce sujet s'avèrent importants.

2.4/ Actions culturelles et mise en avant du CDI :

Diverses actions ont été menées en 2013-2014:

- Participation au projet Japon, notamment dans le cadre du projet 6ème ;
- Participation au concours d'affiche organisée par la BPDJ de Bernay, dans le cadre de l'éducation au numérique ;
- Participation à l'opération « Collège au Cinéma » : animation des séances antérieures et postérieures aux projections des films ;
- Semaine de la Presse (kiosque, sélection de livres) ;
- Expositions d'ouvrages en fonction de l'actualité et des projets menés.

Pour l'année scolaire 2014-2015 sont maintenus la participation à l'opération « Collège au cinéma » ainsi que les incontournables que sont la Semaine de la Presse et les expositions. Un projet alliant lecture de classiques et réalisation de couvertures, est pour le moment en phase de réflexion.

Mais la grande ambition demeure d'accroître la visibilité du CDI par la mise en place du portail E-sidoc, ainsi que d'un blog dédié au CDI. Ces deux outils permettront de mettre en évidence les actions menées, ainsi que la qualité du fonds documentaire du CDI. Le portail E-sidoc, ainsi que le blog, ont été mis en place en septembre 2012.

L'affichage de l'actualité culturelle ainsi que la mise à disposition de dépliants ou de brochures continueront néanmoins d'exister, tant au CDI qu'en salle des professeurs.

PROJET E.P.S COLLEGE MAURICE DE BROGLIE

PREAMBULE

« L'éducation physique et sportive, à tous les niveaux de la société, vise la réussite de tous les élèves et contribue, avec les autres disciplines, à l'instruction, la formation et l'éducation de chacun, Elle participe à l'acquisition et à la maîtrise du socle commun et permet de faire partager aux élèves les valeurs de la république. Par la pratique scolaire d'activités physiques sportives et artistiques(APSA), l'enseignement de l'E.P.S garantit à tous les élèves une culture commune »

Le projet est un outil :

« s'inscrivant dans le projet d'établissement dont il prend en compte les axes principaux, la rédaction collective et concertée du projet E.P.S spécifie et formalise la politique éducative de l'établissement en matière d'E.P.S. Prenant en compte les caractéristiques essentielles de la population scolaire, il précise la mise en œuvre locale du programme. Il doit s'appuyer sur une analyse précise du contexte d'enseignement. Il assure la cohérence du parcours de formation des élèves »

Une démarche :

Le projet E.P.S se situe à l'interface :

- ✓ du contexte d'enseignement (caractéristiques essentielles du public scolaire accueilli, équipe enseignante, infrastructures sportives...)
- ✓ des programmes
- ✓ du projet d'établissement
- ✓ du projet de l'association sportive
- ✓ du projet académique.

Une finalité :

L'E.P.S a pour finalité de former un citoyen, cultivé, lucide, autonome physiquement et socialement éduqué.

Trois objectifs

L'E.P.S vise :

- ✓ Le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité.
- ✓ L'éducation à la santé et la gestion de la vie physique et sociale.
- ✓ L'accès au patrimoine de la culture physique et sportive.

Les compétences à acquérir en E.P.S au collège.

Les contenus de l'enseignement de L'E.P.S. S'organisent autour de deux ensembles de compétences :

Les compétences propres à L'E.P.S

- ✓ Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.
- ✓ Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains.
- ✓ Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique.
- ✓ Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif.

Les compétences méthodologiques et sociales.

- ✓ Agir dans le respect de soi, des autres et de l'environnement par l'appropriation des règles.
- ✓ Organiser et assumer des rôles sociaux et des responsabilités.
- ✓ Se mettre en projet.
- ✓ Se connaître, se préparer, se préserver.

Les compétences attendues dans les A.P.S.A.

Elles représentent un ensemble structuré de connaissances, de capacités, d'attitudes permettant à l'élève de se montrer efficace dans un champ d'activité donné et de faire face de façon adaptée aux problèmes qu'il rencontre.

La programmation des A.P.S.A

Le projet pédagogique doit présenter une programmation exigeante, équilibrée et suffisamment diversifiée pour permettre aux filles et aux garçons de réussir et d'acquérir une culture commune.

Le niveau 2 de compétence doit être atteint dans au moins une A.P.S.A. de chacun des huit groupes d'activités à l'issue du collège.

Tableau de mise en relation entre les compétences propres, les groupes d'activités et les A.P.S.A. au collège MAURICE DE BROGLIE

Compétences propres à l'E.P.S	Groupe d'activités.	Activités
Réaliser une performance motrice maximale à une échéance donnée.	Les activités athlétiques	Demi - fond
		Haies
		Hauteur
		Relais / vitesse
	Les activités de natation	Natation longue
Adapter ses déplacements à des environnements variés, inhabituels, incertains	Les activités physiques de pleine nature	Course d'orientation
Réaliser une prestation artistique à	Les activités gymniques	Gymnastique sportive

visée corporelle ou acrobatique.		Gymnastique rythmique
	Les activités physiques artistiques	Art du cirque.
Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif	Les activités de coopération et d'opposition : Les sports collectifs	Hand ball
		Volley ball
	Les activités d'opposition duelle : Les sports de raquettes	Badminton
		Tennis de table
	Les activités physique de combat	Non proposé

Au cycle d'adaptation (6ème) le niveau 1 est privilégié.

Au cycle central (5ème, 4ème) les deux niveaux peuvent être proposés

Au cycle d'orientation (3ème) le niveau 2 est visé dans chaque A.P.S.A

Les infrastructures sportives

le collège dispose :

intra muros : d'un gymnase inter communal

d'un plateau d'évolution composé d'un terrain de hand-ball et de 2 terrains de basket ball,

A proximité immédiate : D'un stade communal composé de 2 terrains de football,

Organisation des cycles :

L'année scolaire comporte environ 36 semaines et nous l'organisons en 5 périodes de 6 à 7 semaines (cf. programme)

Les cours d 'E.P.S ont une durée de 2 heures (2 heures semaine et 2 heures quinzaine pour les 5^{ème}, 4^{ème}, et 3^{ème} et 2 fois 2 heures semaine pour les 6^{ème}).

Programmation des activités en E.P.S pour l'année 2013/2014

Les 4 axes retenus pour le projet E.P.S

En référence au contexte d'enseignement et aux différents projets l'axe central retenu constitue la gestion de l'hétérogénéité des élèves ou il s'agit de favoriser la réussite de tous et donner la fierté de réussir en développant un sentiment de compétence.

Autour de cet axe central 3 autres axes apparaissent :

-Accepter et faire construire la règle : faire l'exercice et l'apprentissage de la citoyenneté.

- Acquisition d'une véritable formation reposant sur des valeurs telles que la santé, la sécurité, la solidarité..

Favoriser l'autonomie des élèves : donner les moyens aux élèves de se structurer en apprenant.(méthode de travail)

Gérer hétérogénéité :

favoriser la réussite de tous

Donner envie de réussir et d'apprendre

différencier la pédagogie dans la mesure du possible.(groupes de niveau°)

programmation E.P.S très liés aux activités de l'A.S

Autonomie des élèves : se structurer en apprenant

Ritualiser les séances

Projet d'échauffement

construire les « interdits » avec le groupe pour chaque apsa

mettre en évidence les indicateurs de réussite pour chaque apsa.

Usage d'une situation de référence porteuse d'un problème et support à la mise en œuvre d'un contrat individuel / collectif en rapport avec les indicateurs

faire l'exercice de la citoyenneté.

Construire des règles et prendre des responsabilités

Assumer différents rôles (arbitre, juge,observateur...)

respect du règlement E.P.S

Une formation reposant sur des valeurs

santé (projet échauffement)

sécurité (choix d'A.P.S porteuse du dilemme prise de risque /gestion de la sécurité)

solidarité (interclasses pour la cohésion du groupe classe)

EVALUATION 3ème DNB AU COLLEGE MAURICE DE BROGLIE

3 A.P.S.A relevant de 3compétences propres différentes

Compétences propres	A.P.S.A.
« réaliser une performance motrice maximum mesurable à une échéance donnée »	½ Fond, Haies, Hauteur, multi bonds, relais.
« Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique »	Acrosport
« Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif »	Volley ball Badminton Rugby

PROJET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Académie de Rouen

En cohérence avec l'EPS et avec le projet de district ou de zone, ce projet doit permettre aux enseignants d'EPS de :

- Définir les objectifs pédagogiques*
- Répartir les tâches administratives*
- Organiser les forfaits des animateurs de l'AS*
- Faire reconnaître l'équipe des animateurs de l'AS*

Il s'inscrit dans l'évolution des activités. Il n'est donc pas figé et doit se rénover en fonction de l'ouverture de l'école, se nourrir des nouveautés et utiliser les potentialités des nouveaux arrivants au sein de l'équipe.

Il implique la **polyvalence des enseignants** pour une **poly-pratique des élèves**. Le concept : un prof / une activité doit s'effacer devant les nécessités ponctuelles de la vie de l'AS : déplacements de plusieurs équipes en Sport Co, organisations diverses etc... **il s'agit bien d'un projet d'équipe !!!**

Structure :

Etablissement : Collège Maurice de Broglie

Nbre de professeurs d'EPS : 2

Nbre d'animateurs d'AS : 2

Nbre de licenciés 2012-2013 : 47

Nom du secrétaire de l'As : Eric HERTEMENT

Prof : Frédérique LE CLEAC'H

Activité UNSS : Toutes

Spécialité : GYMNASTIQUE

Prof : Eric HERTEMENT

Activité UNSS : Toutes

Spécialité : BASKET BALL

Caractéristiques et spécificités de l'environnement:

- Etablissement rural
- Population dispersée géographiquement
- Peu d'infrastructures sportives
- Pas de diversité dans la pratique sportive
- Peu d'implication des élèves dans la vie associative

Fonctionnement

L'A.S fonctionne tous les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires.

Elle s'adresse à tous les élèves volontaires.

Une prise de licence est obligatoire.

Les élèves adhérents peuvent bénéficier gratuitement du transport scolaire pour rentrer chez eux à la fin des activités.

L'A.S est intégrée dans le district de BERNAY ; secteur géographique qui regroupe 9 collèges.

Objectifs :

- permettre au plus grand nombre d'accéder à une culture sportive diversifiée de qualité
- préparer le collégien à l'exercice d'une citoyenneté active et responsable
- lutter contre l'échec et favoriser l'insertion
- découvrir des activités inhabituelles

Moyens:

- Licencier tous les élèves volontaires en proposant un prix de licence abordable pour tous
- Assurer le transport des élèves après les activités du mercredi après-midi en proposant un circuit sur le canton
- Proposer un large éventail d'activités sur toute l'année
- Impliquer constamment les élèves dans l'organisation des rencontres (arbitrage, secrétariat, gestion de l'affichage, capitannat...)
- Inscrire nos actions sur trois pôles :
 - > l'animation
 - > la compétition
 - > la formation
- Fonctionner avec une formule de championnats adaptés aux niveaux des élèves (chacun pouvant rencontrer des camarades de son niveau)
- Participer à un séjour de pleine nature
- Pratiquer des activités nouvelles par le biais des journées "découverte"

Budget prévisionnel annuel

Dépenses

Licences	980
Stage plein air	500
Tombola	1200
Déplacements, sorties...	200
Achat Divers	1900
TOTAL	4780 €

Installations

sportives :

1°) Nom du gymnase Broglie Tél : 0232444464

Equipé : HB X
 BB X 1 grand terrain + 4 petits
 VB X 3 terrains

Futsal autorisé : OUI

Badminton : OUI Nombre de terrains : 7

Gradins : NON

Salles annexes : NON

Tennis de table : OUI Nombre de tables : 7

Tennis : NON

Recettes

Licences	810
Cotisation parents	420
Tombola	1380
Communauté de communes	2031
Autres: Don GV	59
Commune	80
TOTAL	4780 €

Calendrier

	ACTIVITES	Période	Nombre de séances	Nombre d'enseignants concernés
Sports Co	Basket-ball	OCTOBRE-NOV-DEC	4	2
	Football	SEPTEMBRE-OCT-DEC	4	2
	Futsal			
	Handball	JANVIER-FEVRIER	4	2
	Rugby			
	Volley-ball	JANVIER-FEVRIER	3	2
Sport Co Excellence				
APPN	Escalade	JUIN	2	2
	C.O	JUIN	1	2
	Voile	JUIN	2	2
	Canoë	JUIN	1	2
	VTT	JUIN	2	2
	Raid	MAI-JUIN	2	2
	Dua-triathlon			

	Run and bike			
	Golf			
Raquettes	Badminton	MARS	1	2
	Tennis			
	Tennis de Table	MARS	1	2
	Badten			
Expression	Danse			
	Arts du cirque			
	GR			
	Aérobic			
Athlétisme	Indoor			
	Cross Country	NOVEMBRE	1	2
	Estival	MARS-AVRIL-MAI	6	2
Gymnastique	Artistique			
	Acrobatique			
Natation	Quadrathlon			
	Equip Etab-exc			
	Water-polo			
Autres	« Découverte »	JUIN	1	2